



Communiqué du 27 juillet 2023

Communiqué et appel des travailleurs sans-papiers d'Emmaüs Saint-André en grève depuis 27 jours.

Depuis 27 jours, nous sommes en grève pour dénoncer le système esclavagiste qui règne à Emmaüs Saint-André en plein 21ème siècle. Hier, la directrice et le président ont multiplié les provocations en tentant de faire sortir du matériel et des marchandises afin de briser le blocage de la production qu'impose notre grève. L'assemblée générale des grévistes a en conséquence décidé à l'unanimité de fouiller tous les véhicules entrants et sortants afin de vérifier le contenu de leurs coffres.

La directrice refusant de se plier à cette formalité a donc vu son véhicule bloqué. Ce fût le début d'une opération d'intimidation sous la forme d'une dizaine de voitures et camionnettes de police nous encerclant. Hommes, femmes et enfants, nous avons décidé de résister. Après trois heures de pression et d'intimidation, la directrice a été contrainte de céder en quittant les lieux à pied sans son véhicule. Malgré la peur des enfants, l'inquiétude des familles, notre cohésion et notre détermination ont eu raison de l'intimidation, des pressions et des menaces policières.

Au-delà de cette confrontation douloureuse, le véritable scandale est le maintien de cette directrice malgré le fait que Emmaüs nationale ait demandé son retrait il y a déjà deux semaines. Chaque jour, les victimes de Anne Saingier sont contraintes de supporter sa présence. Est-ce vraiment cela la protection des victimes ? Décidément, l'Abbé Pierre doit se retourner dans sa tombe.

Ce matin, à l'intimidation policière s'est ajouté la répression administrative. Le commissaire en personne, accompagné de policiers cagoulés, est venu nous notifier deux arrêtés municipaux votés le 20 juillet, après le début de notre grève, interdisant pour l'un, la consommation d'alcool sur la voie publique et pour l'autre, l'utilisation des barbecues dans une zone correspondant étrangement au lieu du piquet de grève. Nous pourrions rire du ridicule de cette décision, s'il ne s'agissait pas de personnes victimes de traite des êtres humains qui devraient d'abord et avant tout être protégés.

Plus que jamais, nous sommes déterminés à mener notre lutte jusqu'à la victoire. Nous étions à genoux, nous nous sommes levés et plus rien ne pourra nous remettre à genoux.

Revendications :

- Régularisation à titre exceptionnel pour tous les grévistes pour préjudice subit
- Démission de la directrice et du président et jugement de ceux-ci pour traite des êtres humains
- Reconnaissance du statut de salarié, condamnation d'Emmaüs pour travail dissimulé, paiement des arriérés de salaire et du préjudice subit

Nous appelons tous les citoyens et toutes les organisations politiques et syndicales épris de justice et d'égalité à venir nous soutenir.